

Projet pédagogique des temps périscolaires
Ecole maternelle Les Bruyères
Année 2024/2025

Voyage au cœur des océans



Directrice Périscolaire
Mme ZEITOUN LAURENCE

SOMMAIRE

Table des matières

Introduction : Un projet pédagogique qui s'inscrit dans le cadre du Projet Educatif de	
Territoire	3
Grandes lignes PEDT	3
Laïcité.....	4
La charte de la pause méridienne	4
Organigramme.....	5
I. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE.....	6
a) Situation géographique.....	6
b) Description des locaux.....	6
c) Public accueilli.....	6
d) Moyens humains.....	6
e) Moyens Financiers	7
f) Formation	7
II. FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE	9
a) Modalités d'inscription	9
b) Protocole relatif aux modalités d'accueil	9
c) En cas d'accident	9
III. LA VOLONTE D'ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS	9
a) PAI.....	9
b) Accueil des enfants en situation de handicap	10
IV. INTENTIONS PÉDAGOGIQUES	11
a) Objectifs généraux.....	11
b) Organisation des temps	13
c) Palette générale d'activités proposées	16
d) Thème de l'année : Les contes.....	16
e) Le projet alimentaire : de l'éducation au goût au tri des déchets	21
V. PROJETS TRANSVERSAUX ET TEMPS FORTS	22
VI. LA PLACE DES PARENTS.....	23
a) Information et échanges : réunion de rentrée / temps conviviaux.....	23
VII. ÉVALUATION.....	24
a) Réunions d'équipe.....	24
b) Bilans d'activité	24
VIII. ANNEXES	25

Introduction : Un projet pédagogique qui s'inscrit dans le cadre du Projet Educatif de Territoire

Les temps périscolaires sont des moments d'ateliers, de repas ou de repos, en respectant le rythme, l'âge, la capacité d'autonomie et les besoins des enfants.

Nos objectifs principaux :

- Rendre l'enfant autonome par la formulation et la réalisation de projets individuels.
- Responsabiliser l'enfant par son intégration à des projets collectifs.
- Le confronter aux joies et contraintes de la vie en collectivité.

Les accueils périscolaires sont pour les enfants de véritables lieux d'éducation et de socialisation. Situés à l'articulation des différents temps de vie (école et famille), ils doivent être coordonnés et complémentaires.

L'adulte ne fait pas à la place de l'enfant, mais organise pour qu'il puisse apprendre et faire par lui-même. Néanmoins, ces temps restent des moments de détente pour ces derniers. Nous ferons le maximum pour que chacun puisse y trouver son bien-être.

Grandes lignes PEDT

Le PEDT est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant, au service de sa réussite éducative et de son bien-être.

Il met en place un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. Le PEDT en assurant, notamment en fin d'après-midi, l'organisation d'une offre d'activités périscolaires en continuité et en complémentarité avec l'école, facilite les organisations familiales. Il répond aux besoins de prises en charge des enfants, surtout pour les parents qui travaillent. Avec la présence de l'école, l'existence d'une offre d'activités périscolaires de qualité dans le cadre d'un PEDT est un facteur favorable à l'installation ou au maintien des familles dans les territoires.

Les collectivités signataires d'un PEDT et déclarant au moins un accueil de loisirs périscolaires peuvent bénéficier d'un cadre réglementaire adapté pour les accueils de loisirs périscolaires : un taux d'encadrement plus souple (un animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans au lieu de 14, un animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans au lieu de 18)

Toutefois, la ville fait le choix de maintenir sur son secteur périscolaire le taux hors PEDT d'un animateur pour 10 enfants en maternelle et d'un animateur pour 14 enfants en élémentaire et sur le centre de loisirs d'un animateur pour 8 enfants en maternelle et d'un animateur pour 12 enfants en élémentaire.

Laïcité

La laïcité est un pilier de la République, un des principes forts de la démocratie française. La ville des Lilas veille à ce que ses agents respectent leur obligation de stricte neutralité et exercent leurs fonctions dans le respect du **principe de laïcité**. A ce titre, ils s'abstiennent notamment de manifester, dans l'exercice de leurs fonctions, leurs opinions religieuses et politiques.

Les animateurs ont conscience qu'en tant qu'éducateurs leur attitude personnelle a une influence dans le développement des projets qu'ils sont amenés à conduire ou à accompagner.

Conscients de cette influence, les animateurs doivent adopter en toutes circonstances une attitude laïque basée sur le respect de l'autre, de ses différences et la prise en compte des avis de tous (enfant, équipe d'animation), qui permette de favoriser l'autonomie des enfants dont ils ont la charge, leur construction citoyenne et leur capacité d'écoute et d'ouverture.

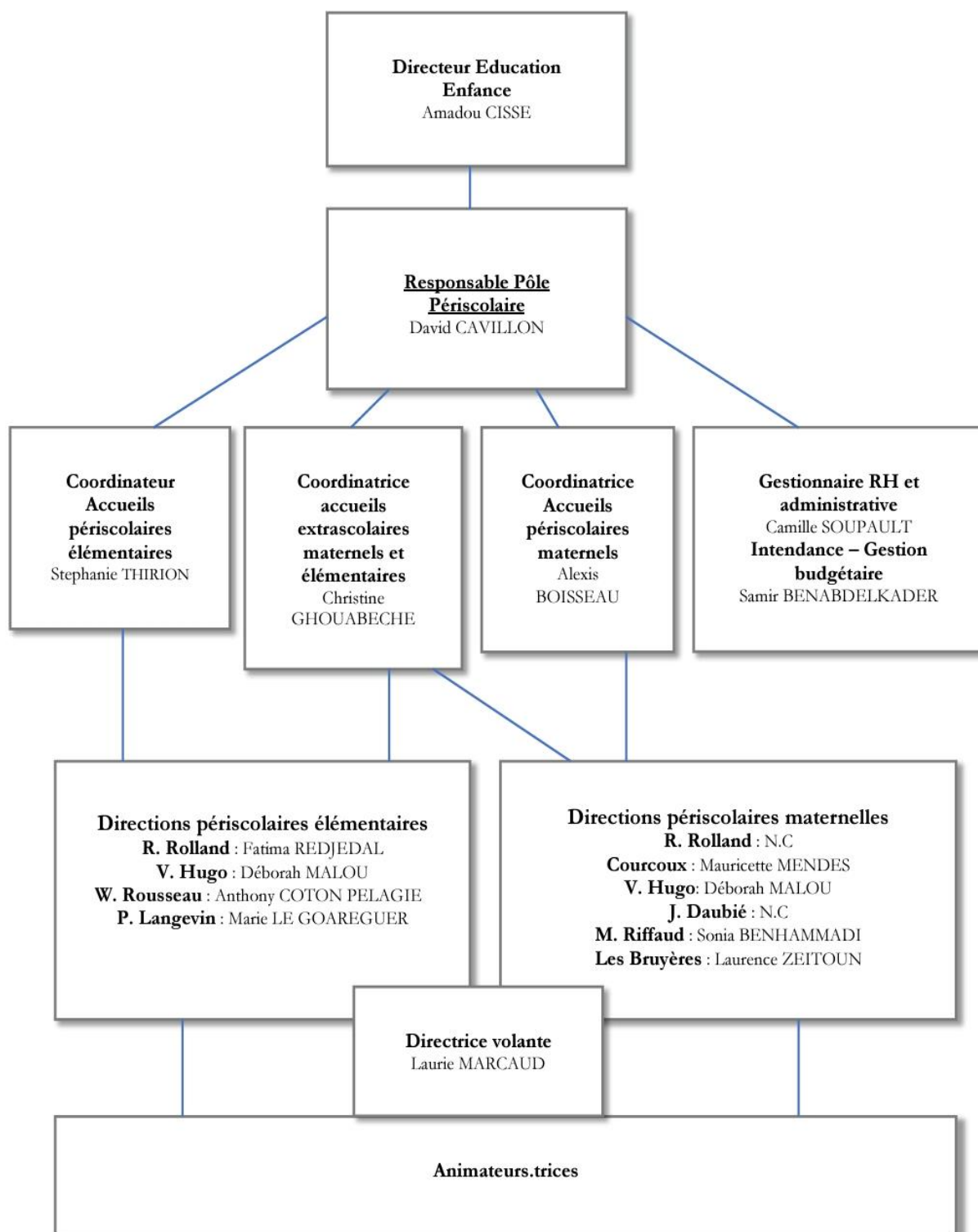
La charte de la pause méridienne

Durant l'année 2023, plusieurs groupes de travail composés de représentants d'agents de restauration, d'entretien, d'animateurs et les directeur.rice.s de l'Education Nationale ont été constitués pour participer à la construction d'une charte de la pause méridienne.

Cette charte vise à être un outil de référence, un ensemble de repères pour quiconque souhaite connaître les priorités de la politique de restauration scolaire de la Ville des Lilas, mais également une ligne directrice pour tous les partenaires en charge de cette pause méridienne. Elle a aussi pour finalité de faire connaître les valeurs et les objectifs poursuivis.

Ce document sera disponible dans le courant de l'année 2024.

Organigramme



I. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

a) Situation géographique

L'école des Bruyères a été construite en 1983 et située au sein d'un groupement d'immeubles.

b) Description des locaux

Elle comprend 4 classes :

- 1 classe de petite section avec 5 toutes petites sections.
- 1 classe de petits/moyens.
- 1 classe de moyens.
- 1 classe de grands.

2 salles périscolaires.

2 groupes sanitaires.

1 préau.

1 cour séparée en deux, l'une plus petite équipée d'une structure de jeux avec 1 toboggan et l'autre plus spacieuse pour la pratique des jeux sportifs et du vélo.

L'école est équipée de 3 visiophones, ce qui nous permet de mieux contrôler les entrées et les sorties en toute sécurité.

c) Public accueilli

Nous accueillons des enfants de maternel âgés de 2 ans et demi à 6 ans domiciliés proche de l'école

d) Moyens humains

L'équipe d'animation se compose de :

Une directrice diplômée BEESAPT (brevet d'état d'éducateur sportif, animation pour tous)

5 animatrices diplômée BAFA,

2 animateur.ices non diplômé.e.s

2 ATSEMS uniquement sur les pauses méridiennes

Le Rôle et les missions de la directrice périscolaire :

- Accompagner l'équipe d'animation à l'écriture de leurs projets d'animation
- Ecrire le projet pédagogique en lien avec le projet éducatif de la collectivité (municipalité) et des projets d'animation
- Connaître et se tenir informer de la réglementation de la DDCE
- Coordonner l'équipe d'animation
- Animer les réunions avec l'équipe et être formatrice
- Veiller à la mise en place des projets d'animation et des activités adaptées au public accueilli

- Veiller à l'organisation sur le terrain.
- Veiller à la mise en place des règles de sécurité, hygiène et bien être de l'enfant
- D'assurer le remplacement d'un animateur absent.
- Veillez à une bonne communication avec le coordinateur des écoles maternelles, les parents, et l'ensemble des partenaires (corps enseignant, agents de service, ATSEM...)
- Tenir à jour quotidiennement les tâches administratives (présences enfants et animateurs, remplir le cahier de bord, évaluer les menus, contrôler le cahier de pharmacie).

Le Rôle et missions de l'animateur/trice

- Être en mesure de mettre en place un projet d'animation.
- Prendre connaissance du projet pédagogique de l'accueil
- Connaitre et se tenir informer de la réglementation de la DDCS
- Veiller à la sécurité physique, morale du public accueilli
- Proposer des activités adaptées à l'âge de leur public et de leur projet d'animation
- Encadrer et animer les différents temps d'accueils du matin, de la pause méridienne, et du soir
- Veillez à une bonne communication avec les parents, le corps enseignant et les agents de service

e) Moyens Financiers

- Dans le cadre de leur politique en direction du temps libre des enfants et des jeunes, les **Caf** soutiennent le développement et le fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement périscolaires déclarés auprès des services départementaux de la jeunesse (DDCS), en attribuant chaque année une subvention aux villes qui répondent à cette obligation.
- Un **budget pédagogique** est octroyé à chaque structure en fonction de son nombre d'enfants. Cette somme permet de se fournir en matériel fongible (peintures, jeux, feuilles...)

f) Formation

La **formation** professionnelle est un outil majeur à la disposition de tous les agents du service périscolaire, elle permet d'acquérir de nouvelles connaissances et de développer des compétences.

Il existe différentes formations :

- Formation de professionnalisation au 1^{er} emploi
- Formation de professionnalisation tout au long de la carrière
- Formation de perfectionnement
- Formation d'intégration
- Formation personnelle

- Préparation concours ou examen professionnel

Une coordinatrice en charge de la formation sur le service périscolaire, renseigne, propose et sollicite les agents pour se former tout au long de leur carrière, mais également à évoluer professionnellement en passant des concours de la fonction publique. Les animateurs possèdent pour une grande majorité le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), mais également le PSC1 (prévention et secours civique) diplôme de secourisme.

De nombreuses formations sont dispensées au CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale). Il est l'acteur principal de la formation professionnelle des agents des collectivités territoriales.

Nous travaillons sur un plan de formation sur 3 ans :

Formations pour répondre aux obligations réglementaires :

- SB (surveillant de baignade), BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport).
- Sécurité et secours au travail (SST), équipement de protection individuelle (EPI) et prévision des recyclages.

Formation pour faciliter l'inclusion des enfants :

- Former les animatrices à la psychologie des enfants aux besoins éducatifs particuliers.

Accompagner les agents dans leur évolution de carrière :

- Échange de savoirs et mobilisation des ressources présentes sur la Ville.
- Approfondissement des connaissances du statut de la fonction publique territoriale.
- Besoin de se familiariser avec les outils informatiques et numériques.
- Élaboration et écriture de projets.

Technicité du métier d'animateur et/ou directeur

- Travail sur le thème de la santé.
- Risques et dangers des écrans et réseaux sociaux, équilibre alimentaire, hygiène bucco-dentaire.
- Technique d'animation.
- Montage photos/vidéos, sports, Arts plastiques, Grands jeux, Danse, Savoir conter et jeux théâtraux...
- Développement durable « Eco-môme »
- Connaissance de l'enfant et de ses besoins
- Analyse de pratique
- Communication et autorité bienveillante

II. FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

a) Modalités d'inscription

L'accès aux services d'accueil de loisirs nécessite une inscription annuelle préalable renouvelable au début de chaque année scolaire à l'aide de la fiche sanitaire (indispensable en cas d'accident pour les services de santé ainsi que pour prévenir les familles), que la fréquentation de l'enfant soit quotidienne ou occasionnelle. La fiche sanitaire doit être retournée au centre de loisirs.

Aucun enfant ne pourra être accepté aux accueils périscolaires ni au centre de loisirs sans que sa fiche sanitaire n'ait été retournée dûment remplie.

Tout changement en cours d'année (téléphone, adresse, personnes autorisées à venir chercher l'enfant...) doit impérativement être signalé au service Périscolaire ou au service Education.

b) Protocole relatif aux modalités d'accueil

À tout moment, le plan Vigipirate peut être augmenté et impacté notre organisation. Un protocole de sécurité spécifique peut être établi pour chaque école de la ville. Dans un souci de cohérence, nous calquons nos modalités d'accueil à celles du scolaire.

c) En cas d'accident

Pour les petits accidents, l'enfant sera directement soigné par l'équipe d'animation (nous disposons de désinfectant, compresses stériles et pansements ainsi que de poches froides). La famille sera prévenue immédiatement par téléphone ou au moment de récupérer l'enfant, en fonction de la gravité.

En cas d'accident plus grave, nous faisons appel aux secours directement puis suivons les instructions reçues. La famille est contactée juste après ou simultanément par un autre adulte. Une déclaration d'accident permet ensuite aux parents de mener à bien les démarches de soin de l'enfant.

III. LA VOLONTE D'ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS

a) PAI

Le projet d'accueil individualisé concerne les enfants atteints de troubles de la santé tels que :

- Pathologie chronique (asthme, par exemple),
- Allergies,
- Intolérance alimentaire.

Le PAI est un document écrit qui permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité.

Le PAI est élaboré à la demande de la famille et/ou du chef d'établissement avec l'accord de la famille.

Il contient les besoins spécifiques de l'enfant et est établi en concertation avec le médecin scolaire, de la Protection maternelle et infantile (PMI), ou le médecin et l'infirmier. ère de la collectivité d'accueil.

Les besoins thérapeutiques de l'enfant sont précisés dans l'ordonnance signée par le médecin qui suit l'enfant pour sa pathologie.

Il est signé par les différents partenaires convoqués au préalable par le chef d'établissement puis diffusé aux personnes de la communauté éducative concernées.

Le PAI concerne une pathologie ou un trouble constaté pendant l'année scolaire. Sa durée de validité peut donc varier. Il peut être reconduit d'une année sur l'autre et être revu et adapté en cas d'évolution de la pathologie.

Lorsqu'il s'agit d'un PAI alimentaire, il est le plus souvent préconisé par le médecin scolaire, un panier repas qui doit être fourni par la famille pour le repas du midi et le goûter. Dans ce cas, la famille doit fournir tous les éléments qui composent le panier repas de l'enfant (pain, couverts et assiette compris)

b) Accueil des enfants en situation de handicap

La ville des Lilas s'inscrit dans une démarche d'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures municipales périscolaires (matin-midi et soir en période scolaire) et extrascolaires (centre de loisirs) au-delà de l'application de la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances.

En effet, lorsqu'un enfant est reconnu en situation de handicap par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), pour faciliter son inclusion au sein du groupe un animateur est affecté à l'accompagnement de cet enfant sur les temps périscolaires qu'il fréquente. Sur la pause méridienne, il pourra s'agir d'un animateur ou d'un(e) AVS qui remplit cette mission.

Dans le cadre du centre de loisirs, une rencontre préliminaire est organisée avec le(s) parent(s) de l'enfant en situation de handicap afin d'en connaître un peu plus sur ses habitudes et ses particularités dans le but que son individualité au sein du groupe soit prise en compte. Un protocole est établi ayant pour objectif de garantir la qualité de l'accueil de l'enfant, ainsi que la qualité des relations entre les équipes d'animation et les familles.

Une sensibilisation au handicap de plusieurs jours est dispensée à chaque animateur volontaire dans la perspective de s'occuper de ce public d'enfants spécifiques. Ainsi, l'animateur qui devient référent, permet d'assurer à l'enfant en situation de handicap une stabilité de repère et favorise son évolution, sa construction au sein de la collectivité.

La présence sur le service périscolaire d'une référente handicap, comme personne ressource, nous permet de mener un suivi des enfants en situation de handicap encore plus individualisé et plus adapté. Les deux principales missions de cette éducatrice de formation résident dans l'accompagnement sur

le terrain des animateurs dédiés à cette mission et dans le déploiement de modules de formation, de temps d'échanges avec l'ensemble de ces animateurs référents. Le poste reste vacant à ce jour.

IV. INTENTIONS PÉDAGOGIQUES

a) Objectifs généraux

Les temps périscolaires sont des moments d'ateliers, de repas, de repos, en respectant le rythme, l'âge, la capacité d'autonomie et bien sûr les besoins des enfants.

Ils ont comme objectifs éducatifs principaux :

- Rendre l'enfant autonome par la formulation et la réalisation de projets individuels
- Responsabiliser l'enfant par son intégration à des projets collectifs
- Le confronter aux joies et aux contraintes de la vie en collectivité

L'ACCUEIL MATINAL	
Développer le dialogue avec les parents pour améliorer l'accueil	Le matin est un moment charnière pour l'enfant car il passe d'un univers familial à un univers scolaire. Nous lui proposons donc des activités calmes pour qu'il puisse commencer sa journée en douceur (la lecture, le dessin, les puzzles ...). Pour les plus actifs nous leur proposerons des jeux de construction, jeux de société.
Permettre aux enfants un réveil en douceur et de mieux vivre la séparation.	
Favoriser leur choix	

- La pause méridienne :

Le repas est un moment convivial qui permet à l'enfant de se socialiser, de découvrir les saveurs ainsi que l'histoire des aliments et le parcours qu'ils suivent avant d'arriver dans nos assiettes. Mais pas seulement, il apprend le savoir être, la politesse et l'autonomie. À ce titre, ce sont aussi des temps d'apprentissages.

Tous les enfants seront sensibilisés à l'importance de l'hygiène. Ils seront systématiquement sollicités à tirer la chasse d'eau, à se laver les mains méticuleusement et jeter l'essuie mains à la poubelle après chaque utilisation.

Les enfants pourront aller aux toilettes seuls (pour les plus grands) en prévenant les animateurs.

RÔLE DE L'ADULTE	TYPES D'APPRENTISSAGES
- Être à table avec les enfants. - Aider matériellement à prendre le repas. Sensibiliser à la découverte du goût. Il doit participer à leur éducation en leur rappelant certaines valeurs telles que : l'autonomie, la politesse, le respect des règles, la tolérance etc.	La découverte de la vie collective, la maîtrise d'une fourchette et d'un couteau, la découverte de certains aliments, se déshabiller seul. Se repérer dans la structure... Puis il apprendra à Se servir seul, la notion de partage, ne plus manger avec un bavoir mais une serviette, débarrasser son couvert et le mettre au milieu de la table, ne pas couper la parole et discuter sans crier Apprendre à trier les déchets alimentaires

L'accueil du soir

L'autonomie : l'enfant est acteur de ses loisirs et choisira librement les activités auxquelles il souhaitera participer.

La socialisation : nous favoriserons l'épanouissement individuel, dans les limites imposées par la vie collective.

L'épanouissement : nous proposerons aux enfants des activités physiques, créatives, ludiques. Ce panel, permettra de stimuler leur curiosité.

Le ressourcement : nous veillerons à respecter le rythme de vie de chacun en fonction de l'âge et de l'état de fatigue.

Pour répondre à ces objectifs nous proposons et mettons en place des activités et des ateliers.

OBJECTIFS DES ACTIVITES	
Développer l'imagination, la créativité à travers les activités manuelles.	Proposition d'activités variées (peinture, modelage, création d'objets autour des animaux marins, perles, fresques, masques, etc.)
Développer la motricité à travers les activités physiques et des jeux de ballons.	Parcours de motricité, relais variés, jeux musicaux, initiation à des jeux sportifs (balle américaine, foot, balle assise...)
Aider l'enfant à avoir confiance en lui à travers le chant et la danse et le théâtre	Organiser des moments où ils pourront danser, chanter seul, en petit groupe ou en grand groupe
Valoriser leur travail à travers une exposition en fin d'année	Exposition de la fête de fin d'année qui peut être enrichie par un petit spectacle (chants/danses)

b) Organisation des temps

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30/8h30	<i>Accueil périscolaire</i>	<i>Accueil périscolaire</i>		<i>Accueil périscolaire</i>	<i>Accueil périscolaire</i>
8h30/11h30	CLASSE	CLASSE	Accueil 8h-9h30 Centre de loisirs et repas 9h30- 13h15	CLASSE	CLASSE
11h30/13h30	Pause méridienne	Pause méridienne	Centre de loisirs 13h15-16h30	Pause méridienne	Pause méridienne
13h30/16h30	CLASSE	CLASSE	Sortie 16h30- 18h45	CLASSE	CLASSE
16h30/18h45	<i>Accueil périscolaire</i>	<i>Accueil périscolaire</i>		<i>Accueil périscolaire</i>	<i>Accueil périscolaire</i>

L'accueil du matin

Horaires : 7h30-8h30

Effectifs : 3

Encadrement : 2 animatrices

Les animatrices installent la salle avant l'ouverture. L'accueil se fait par arrivée échelonnée des enfants à partir de 7h30, les animatrices les prennent en charge et les rassurent au moment du départ de leurs parents. Plusieurs ateliers leur sont proposés afin de leur permettre de débiter la journée en douceur, par des activités calmes (dessin, puzzle, histoires, contes etc...). L'accueil s'effectue dans la salle périscolaire.

Le cahier d'émargement est à disposition des familles et doit être signé par leurs soins. À

8h30 une animatrice emmène les petits/moyens à l'entrée principale de l'école et les enseignantes prennent le relais et la 2ème animatrice emmène les enfants de moyenne et grande section à l'autre entrée située dans le passage derrière l'école et passe le relais à l'enseignante.

Les deux animatrices présentes sur l'école jusqu'à 8h40 sont à disposition des parents pour répondre aux éventuelles questions.

La pause méridienne

Horaires : 11h30/13h30

Effectif : 65-70 enfants

Encadrement : 6 animateur.rices dont 2 référentes d'enfants à besoins éducatifs particuliers, 2 atsems et une directrice périscolaire.

Le directeur de l'école signataire et la directrice périscolaire sont co-responsables de ce temps.

L'accueil des enfants se fait à partir de 11h30.

Deux services sont mis en place dans le réfectoire.

1^{er} service :

11h30 : les animatrices récupèrent les enfants dans leurs classes et les appellent nominativement à partir d'une liste préremplie le matin par les enseignant.es. Entre 30 et 35 enfants de petites sections passent aux toilettes avec les 2 animatrices et les deux atsems.

11h40 : Prise du repas

Les adultes sont présents dans le réfectoire et déjeunent à table avec les enfants, les accompagnent les aident à se servir, à couper leur viande, à se comporter correctement à table...etc. Par ailleurs les animatrices veillent à ce qu'ils mangent et les incitent à goûter. De plus, nous les sensibiliserons à l'importance de la politesse. Le repas reste un moment convivial et d'échange avec les enfants. Cependant pour limiter le bruit dans le réfectoire, les enfants seront invités à parler à voix basse. Si cela semble difficile, nous pouvons à tout moment faire le rappel des règles de vie collectives.

12h30 : Sortie du réfectoire, passage aux sanitaires puis direction le dortoir.

12h45 : Préparation pour la sieste des petits (déshabillage). L'endormissement est ponctué par la Lecture, de petites histoires, comptines musicales.

13h00 : Sieste

13h30 : Relais des enseignantes.

Cette année l'effectif des enfants de petites sections est en augmentation par rapport à l'année dernière. Il a donc fallu mettre en place un deuxième dortoir afin que tous les enfants puissent se reposer. Le temps de la sieste étant primordial à cet âge.

Les enfants de moyenne et grande section sont encadrés par deux animateur.ices et deux animatrices s'occupant de deux enfants en situation de handicap et la directrice périscolaire.

11h30 : Les animateur.ices vont chercher les enfants dans leurs classes respectives puis les réunissent dans le préau. Ensuite elles ont pour rituel de chanter avec les enfants mais plus particulièrement la chanson du spectacle de fin d'année « le bonhomme bleu marine ».

11h45 : Début des ateliers (jeux de société, jeux musicaux, danse et jeux extérieur) ainsi que des activités en lien avec les projets.

12h30 : Les animatrices et les enfants rangent le matériel avant de se diriger aux sanitaires puis au réfectoire pour déjeuner, les animatrices lisent le menu en leur apportant des connaissances sur les aliments (provenance, légumes, fruits, épices...).

12h45 : Repas.

13h30 : Sortie du réfectoire et passage aux toilettes. Les animatrices organisent un petit moment de chants, d'histoires ou si le temps le permet, elles les accompagnent dans la cour.

Relais des enseignantes.

L'accueil du soir

Horaires : 16h25-18h45

Effectif : 35-40 enfants

Encadrement : Entre 4 et 5 animateur.ices dont 2 animatrices pour deux enfants à besoin éducatifs particuliers et 1 directrice périscolaire.

16h30 : prise en charge des enfants dans leurs classes respectives par les animatrices et pointage des enfants appelés nominativement à l'aide d'une liste préremplie le matin par les enseignantes ou par les animatrices de l'accueil du matin. Puis passage aux toilettes.

16h40 : Gouter et proposition des activités.

17h10 : Sortie de table. Passage aux toilettes et début des activités.

17h15 : Ouverture des portes.

18h45 : Fermeture de l'école.

c) Palette générale d'activités proposées

Les différentes activités proposées aux enfants lors des accueils sont :

Des activités dite "libres" comme, les jeux de construction, dessins et coloriages, jeux de société, jeux d'imitation (poupées, voitures, dinettes...), bibliothèque etc.

Et des activités dite "dirigées" qui sont les travaux manuels (peinture, modelage, fresques, masques), les chants et comptines, l'expression corporelle (danse), et les jeux de société, jeux extérieurs (motricité, jeux de ballon...).

d) Thème de l'année : Voyage au cœur des océans

Après avoir fait avec l'équipe d'animation différents constats sur le développement des enfants de 3 à 6 ans, nous avons décidé de mettre en place divers projets afin de répondre à leurs besoins mais également de leur transmettre des valeurs tels que la liberté, le respect, le partage, la tolérance...

Nous nous sommes donc fixés des objectifs :

- Favoriser la socialisation, c'est-à-dire aider l'enfant à gérer ses relations avec les autres.
- Apprendre à respecter autrui et lui-même.
- Contribuer à son épanouissement.
- L'aider à acquérir une certaine autonomie, s'autogérer dans les actes de la vie quotidienne (se laver les mains, se déshabiller seul, manger proprement...).
- L'aider à acquérir une certaine réflexion.
- Stimuler sa créativité.
- Responsabiliser l'enfant par son intégration à des projets collectifs.

L'équipe d'animation sera amenée à proposer un éventail d'activités le plus large possible adapté aux besoins de l'enfant et aux motivations de chacun, le tout en lien avec le thème choisi par les animateur.ices : « **Voyage au cœur des océans** ».

Pourquoi ce thème ?

En discutant avec les enfants de leurs vacances, l'équipe d'animation a fait le constat que les enfants pour la plupart étaient fascinés par les animaux marins. Quelques-uns d'entre eux ont eu des réflexions pertinentes concernant la saleté de l'eau de mer (bouteilles plastiques, mégots, sacs...) ce qui nous a interpellé. En effet les océans sont en danger ainsi que la biodiversité de la planète. C'est ainsi qu'il nous a semblé intéressant de les sensibiliser sur les écosystèmes mais plus particulièrement sur la flore et la faune en abordant des concepts importants comme la pollution des océans et la protection de l'environnement. Par le biais d'actions responsables comme le recyclage, le tri des déchets et le gaspillage ainsi que l'utilisation de supports vidéos et livres, nous tenterons de leur faire prendre conscience qu'il faut protéger la planète. Nous profiterons également de ces moments pour aborder des sujets sur la géographie (le continent plastiques et les 5 océans).



Afin de réunir le ludique et l'éducatif, nous avons trouvé judicieux de réaliser à partir de leurs réflexions une comédie musicale en y introduisant ces notions qui feront les bons citoyens de demain ! Pour mener ces projets, l'équipe d'animation s'appuiera sur une démarche participative qui permettra aux enfants de s'exprimer et les rendra acteurs de leur réalisation. La participation à ces projets est au choix des enfants.

Ateliers Péricolaires sur le thème de « voyage au cœur des océans »

<u>Travaux Manuels</u>	➤ Peinture, Modelage ➤ Réalisation de fresques (les fonds marins) ➤ Création de costumes (d'animaux, sous-marin...)
<u>Chants et comptines</u>	➤ Comptines pour l'endormissement. ➤ Découverte des animaux marins ➤ Chant « Bonhomme bleu marine » présenté aux parents lors du spectacle de fin d'année.
<u>Expression corporelle</u>	➤ Création de chorégraphies. ➤ Yoga.
<u>Jeux Intérieur et Jeux Extérieur</u>	➤ Parcours de motricité, vélo. ➤ Différents jeux de coopération, jeux de société, jeux d'observation

Le projet sport

Les enfants regorgent d'énergie et ont besoin de se défouler et de bouger. Pour cela un atelier jeux sportifs sera mis en place tout au long de l'année proposant un large choix d'activités tels que des jeux traditionnels comme le béré, le démineur, chat balle ...ainsi que des jeux sportifs tels que les parcours de motricité, foot...etc.

Quant au vélo, nous avons constaté que cette discipline avait un vrai succès et qu'au-delà du plaisir celui-ci est devenu un vrai moyen de locomotion au quotidien. Nous avons trouvé intéressant de permettre à tous les enfants qui le souhaitent de se familiariser avec le vélo et également la trottinette.

Pour cela des séances de découverte et d'approfondissement seront mises en place afin que chaque enfant puisse progresser à son rythme. À travers cet atelier, ils développeront l'équilibre, leur orientation dans l'espace, la compréhension d'une consigne. Nous tenterons de les initier au code de la route et mettrons en place des parcours pour que les enfants se familiarisent avec.

Le projet danse

Nous avons remarqué que les enfants éprouvaient le besoin de bouger, d'écouter de la musique. Les animatrices ont commencé par proposer aux enfants des jeux musicaux. Certains ont voulu danser. Les animatrices leur ont demandé s'ils étaient motivés pour créer une chorégraphie en lien avec le thème « voyage au cœur des océans ») qui ferait partie du projet théâtre. Très enthousiastes, les enfants de moyenne et grande section s'entraînent deux fois par semaine et tout en s'amusant développent leur capacité à improviser, créer et inventer. Cette danse sera présentée aux parents lors de la fête de fin d'année.

Quant aux enfants de la petite section ils danseront sur la musique de « la petite sirène » Tout un travail autour de l'expression corporelle sera abordé ainsi que les sentiments et les émotions (timidité, la peur, la joie...) Des costumes seront confectionnés par une animatrice et l'aide des enfants.

Cet atelier se déroulera pendant le temps de l'accueil du soir, deux fois par semaine au choix de l'enfant.

Le projet chant

Ecouter de la musique fait partie de notre quotidien. Les animatrices ont jugé important que tous les enfants puissent s'exprimer. À cet âge les enfants commencent à fréquenter la collectivité et le langage est parfois difficile. Le chant va donc être un moyen pour stimuler sa concentration, sa mémoire, son attention et enrichir son vocabulaire. C'est pourquoi le chant est un véritable générateur de lien social. Les animatrices vont apprendre aux enfants la chanson « bonhomme bleu marine et la chanson des 7 mers » en lien avec le projet mais apprendront également un répertoire de chansons enfantines.

Les enfants volontaires s'entraîneront chaque jour sur le temps de la pause méridienne et la chanteront le jour de la fête de la fin de l'année.

Le projet Travaux manuels

La pratique d'activités manuelles va permettre aux enfants d'agir avec leurs mains sur la matière ,le carton ,le papier ,le plâtre...et se servir d'outils ,ainsi ils pourront fabriquer des objets. Diverses créations vont leur être proposées tout au long de l'année en lien avec le thème « voyage au cœur des océans ». C'est ainsi qu'ils pourront développer leur créativité ,la motricité fine ,leur imagination et leurs capacités d'expression .Voici quelques exemples qu'ils pourront réaliser :des animaux à partir de matériel de récupération ainsi qu'en origami, des costumes, un sous-marin en volume, un aquarium

en 3D .Tous les jours les enfants auront le choix de participer à cet atelier.

De plus ils auront la possibilité de réaliser des fresques (sur les océans...) Par ailleurs, en fonction des saisons et des festivités (halloween, Noël...) les enfants pourront réaliser divers objets (citrouille, araignée, bougeoir, photophore...).

Afin de créer tous ces objets, nous utiliserons plusieurs méthodes telles que la peinture sur drap, papier mâché le modelage...et travaillerons avec du matériel de récupération, tissu, carton, bouteilles plastiques, boîte à œufs.

Le projet théâtre

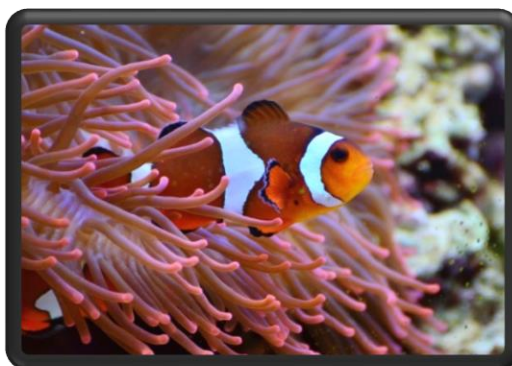
Nous avons remarqué à travers diverses activités que les enfants étaient beaucoup dans le mimétisme. En effet, à cet âge ils construisent leur identité en observant leur entourage (parents, sœur, frère...), l'imitation faisant partie des modes d'apprentissage et permettant à l'enfant de se développer et grandir. Nous avons donc trouvé intéressant de proposer un atelier théâtre dans lequel les enfants pourront s'exprimer à travers des jeux de rôle et des mimes.

Il leur permettra de développer leur imagination, l'expression verbale (notamment du vocabulaire en lien avec le thème « les océans »), la gestuelle et le rapport à soi.

Par ailleurs, nous les sensibiliserons sur la beauté des océans, leurs richesses et principalement sur l'impact de la pollution sur le monde marins.

Nous évoquerons également des valeurs comme le respect de l'environnement, la solidarité, la coopération pour sauver la planète. Pour les plus motivés, nous créerons une pièce de théâtre sur le thème choisi « voyage au cœur des océans » où les enfants incarneront divers personnages et deviendront le temps d'un moment des artistes en herbe.

Cet atelier aura lieu deux fois par semaine au choix de l'enfant.



Le projet jardinage

Il nous a paru intéressant de proposer aux enfants un projet jardinage dans un contexte où l'on parle beaucoup de l'alimentation notamment bio. De plus le jardinage est un excellent outil d'éducation à la citoyenneté qui permet d'appréhender concrètement des questions liées au respect de l'environnement. Enfin il permet dans le cadre d'un projet collectif qui exige, patience, attention, coopération...de développer des savoirs êtres qui concourent à l'épanouissement des enfants. A

travers ce projet ils s'enrichiront et s'épanouiront comme citoyens dans le respect et la connaissance de la nature. Ils pourront ainsi observer faire pousser, jouer, agir, créer, goûter, toucher...et leur permettra de s'approprier les lieux.

Les enfants commenceront par la découverte des outils (pelle, râteau...) de jardinage et leur utilisation. Puis ils seront sensibilisés aux saisons pour les différentes plantations. Ce projet consiste en la mise en place de légumes (tomates ...) mais aussi dans l'entretien des plantes aromatiques (menthe, thym, basilic). Au fil des mois et des saisons ils planteront, arroseront, verront grandir leurs différentes plantations en espérant obtenir une production à déguster. Cet atelier se déroulera toute l'année, les enfants par petits groupes entretiendront les jardinières et veilleront à ce que les plantations poussent correctement.

Le projet égalité Filles/Garçons

Depuis plusieurs années, nous essayons de changer les mentalités et de faire évoluer les comportements. Aujourd'hui nous prônons l'égalité filles/garçons, c'est pourquoi nous trouvons intéressant de mettre en place des actions ponctuelles comme « une journée sur les métiers de l'eau » et « les langues du monde entier » en lien avec notre thème de l'année. Par ailleurs, nous les sensibiliserons tout au long de l'année et tenterons de leur transmettre des valeurs et d'éveiller les consciences, indispensable à leur développement.

En plus de ces projets nous travaillerons sur des projets ponctuels tel que les droits de l'enfant, le handicap, le développement durable, la semaine « LILAS sport ».

Projet jeux de société

Ce projet sera mené tout au long de l'année sur les temps périscolaires et permettra aux enfants de découvrir de nouveaux jeux (carte, jeux de plateau, jeux de stratégie) et de se familiariser avec les puzzles, en effet à partir de l'âge de trois ans, la notion de « gagner » et de « perdre » est parfois très mal vécue. Les enfants ont du mal à gérer leurs émotions (colère, joie...). Nous avons trouvé intéressant à travers les jeux de société de pouvoir les sensibiliser : à être patient, à se dépasser, à s'entraider, « développer le vivre ensemble » mais également à respecter des règles. Tant de valeurs fondamentales pour bien grandir et gérer ses émotions.

e) Le projet alimentaire : de l'éducation au goût au tri des déchets

La Ville des Lilas porte depuis plusieurs années un projet alimentaire au travers de la restauration scolaire visant à promouvoir une alimentation durable tout en préservant l'équilibre alimentaire pour une meilleure santé des enfants.

Plusieurs leviers sont utilisés pour permettre cette évolution tels que la mise en place d'actions en lien avec le gaspillage alimentaire, la suppression progressive du plastique et l'éducation au goût.

Un enfant n'est jamais « forcé » à consommer le contenu de son assiette, mais est encouragé à le goûter : c'est parfois l'occasion pour lui de diversifier son alimentation et de découvrir de nouvelles

saveurs.

L'équipe d'animation qui encadre les enfants lors du déjeuner est accompagnée par le Service Restauration qui propose des actions de sensibilisation autour de l'alimentation. Les animateur.rice.s peuvent ainsi mieux orienter les enfants vers des repères alimentaires plus larges qui leur permettront de développer leur goût et découvrir de nouvelles saveurs.

Les animateur.rices, au même titre que les agent.es de restauration et les ATSEM, ont par leur attitude une influence sur les enfants pendant le repas.

Notre travail s'articule principalement autour de 3 axes :

- Éduquer au goût (en annonçant et expliquant le repas à venir, ateliers de dégustation)
- Lutter contre le gaspillage (en incitant à se servir la juste dose en fonction de leur faim)
- Sensibiliser au tri des déchets (des tables de tri sont à disposition)

V. PROJETS TRANSVERSAUX ET TEMPS FORTS

En plus des projets émanant des équipes, d'autres incontournables viennent s'ajouter chaque année sur des thèmes menés sur l'ensemble des sites périscolaires et du centre de loisirs.

a) Droits de l'enfant et éducation à l'égalité filles-garçons

Le projet « les Droits de l'enfant et Education à l'Egalité filles-garçons » aboutit à un après-midi festif qui rassemble en centre-ville différents services communaux et des associations pour faire de ce moment une rencontre où se conjuguent jeux, démonstrations, projections.

b) Semaine du handicap

C'est l'occasion de proposer aux enfants des ateliers ludiques de sensibilisation au handicap, des lectures dans le noir ayant comme objectifs de provoquer une prise de conscience de ce que peuvent vivre au quotidien les personnes atteintes de déficience physique et d'ouvrir la parole sur le sujet.

Un animateur proposera aux enfants une initiation aux langages des signes.

c) Education au développement durable

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »

G.H. BRUNTLAND – O.N.U. 1987

Afin d'assurer la cohérence d'une démarche d'éducation à l'environnement, au développement durable, la prise de conscience chez les enfants et les adultes, doit être assurée à la fois dans : les actions éducatives, la vie quotidienne du centre, la dimension collective.

Il s'agit aussi de recyclage et plus largement de transformer un objet en lui redonnant un autre aspect, une autre « vie ». Chaque année une exposition est organisée dans le hall de la mairie afin de mettre en valeur le travail des enfants réalisé sur ce thème.

Pour cette année l'animateur confectionnera avec les enfants des pots avec des bouteilles de plastique de recyclage et ses aromates.

d) Les Lilas sur Sports

Il s'agit dans cette initiative de mettre en place des jeux et sports entre enfants sur les temps périscolaires (midi-soir-centre de loisirs). Cet évènement se déroule du lundi au vendredi avec les enfants qui fréquentent ces temps d'accueils.

Par conséquent, chaque établissement organise le même jour des ateliers sportifs autour des thèmes suivants : Jeux d'opposition, jeux de coopération, jeux d'adresse, relais, sensibilisation handisport.

e) Fête de fin d'année

C'est l'aboutissement du travail de l'année des équipes avec les enfants. Elles mettent en valeur les projets de l'année et permettent une rencontre festive avec les familles.

VI. LA PLACE DES PARENTS

a) Information et échanges : réunion de rentrée / temps conviviaux

L'information s'effectue de plusieurs manières :

Par voie d'affichage : les parents ont directement accès aux informations (projets, règlements, menus, inscriptions, papiers à fournir etc.) dans le tableau extérieur ainsi qu'à l'intérieur de l'école.

Par l'équipe d'animation : le responsable et/ou les animateurs sont disponibles pour répondre aux questions des familles. Une réunion est proposée en début d'année afin d'informer les parents sur l'organisation des temps périscolaires (matin, midi, soir et mercredis) avec la journée type.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site de la Ville.

Chaque veille de vacances, nous organiserons une petite fête. Pour ces occasions, nous solliciterons les parents afin d'apporter une collation.

Pour la fête de fin d'année, un petit spectacle et une exposition seront organisés. Les parents découvriront ainsi toutes les activités réalisées durant l'année.

VII. ÉVALUATION

a) Réunions d'équipe

L'équipe d'animation de l'école se réunit tous les lundis ainsi que les jeudis que l'on partage avec le centre de loisirs pour organiser les vacances scolaires et faire les bilans des vacances.

Lors des réunions d'école, l'équipe d'animations organise la semaine avec préparation des ateliers, parle de l'organisation si besoin, et prépare les fêtes de veille de vacances.

Les réunions permettent aussi de dialoguer, de donner diverses informations, et de se tenir au courant des moindres problèmes.

Une réunion mensuelle est organisée avec les directeurs périscolaires et leur coordinatrice afin de faire un point sur les difficultés rencontrées et les améliorations à apporter.

b) Bilans d'activité

Critères d'évaluation

Elle se fera tout au long de l'année, permettant ainsi à l'équipe d'intervenir à chaque instant pour apporter les changements nécessaires au bien-être des enfants. Les critères seront :

- La participation, la joie et l'engouement
- L'évolution des aptitudes acquises durant les activités (autonomie, motricité...)

Outils de suivi pour l'évaluation

- Le cahier de bord : différentes informations seront consignées sur ce cahier tout au long de l'année. Les informations recueillies affineront le bilan (chiffres des différents temps, présences animateurs).
- La communication (enfants/adultes) et l'observation seront également essentielles pour améliorer de manière constante les temps périscolaires. Nous instituerons des réunions d'équipe hebdomadaires afin de réguler le fonctionnement

- Une réunion mensuelle est organisée avec les directeurs périscolaires et leur coordinatrice afin de faire un point sur les difficultés rencontrées et les améliorations à apporter.
- Les réunions permettent de dialoguer, de donner diverses informations, et de se tenir au courant des moindres problèmes.

Outil de contrôle

- Le cahier d'émargement : nous permet de savoir avec qui l'enfant est parti et l'heure du départ et permet de formaliser le transfert de responsabilité de l'enfant.

VIII. ANNEXES

- Protocole relatif aux modalités d'accueil

PROTOCOLE RELATIF AUX MODALITES D'ACCUEIL Accueil périscolaire maternelles Les Bruyères
--

CADRE GENERAL

Le protocole défini ci-après s'applique pour l'accueil des Bruyères pour l'année 2018-2019.

Il a pour objectif de **garantir un cadre d'accueil clair et sécurisant**, d'un point de vue physique et affectif, tant pour les enfants et leurs parents, que pour les professionnels.

Il a été établi par la directrice de l'accueil périscolaire, en lien avec son équipe et la coordinatrice maternelle, et validé par les responsables du Pôle périscolaire en décembre 2018.

Il répond **aux 2 orientations pédagogiques et de vigilance suivantes** :

1/ De manière générale, mettre en place une organisation physique et pédagogique du temps, éventuellement progressive sur l'année, qui permette :

- d'assurer aux enfants un temps de détente, dans des conditions conciliant le souci du bien-être et celui de la sécurité ; à cette fin le libre choix des enfants sera toujours privilégié, dans le respect des exigences de sécurité

- aux animateurs d'identifier précisément et aussi rapidement que possible chaque enfant pris en charge sur les temps d'accueil (et dans un second temps leurs parents).

- * 1 référent pour chaque classe midi et soir

- * Des jeux de connaissances sont organisés en début d'année

- * Trombinoscope enfants pour la petite section

- aux enfants et leurs parents d'identifier précisément et aussi rapidement que possible les animatrices

- * Un trombinoscope (animateurs) est affiché à l'entrée de la salle périscolaire

- * Un badge nominatif est épinglé sur chaque animateur en début d'année

- * Une réunion de présentation est organisée début septembre

- à chaque animatrices de savoir exactement, et à tout moment, quels sont les enfants sous sa responsabilité

- * Une liste des participants est faite en début d'activité, les 2 salles sont communicantes et permettent aux enfants de changer d'activités

- de prendre en compte la spécificité de l'accueil des enfants de première année de maternelle.

- * Chaque enfant de petite section sort de la classe le midi et le soir avec une étiquette nominative autour du cou le premier mois

2/ Accorder une attention particulière à l'organisation spatiale et matérielle de l'entrée/sortie de manière à :

- Pouvoir filtrer visuellement les passages d'enfants ou d'adultes ; l'agent à l'accueil doit avoir une vue permanente sur l'entrée et la sortie, avec si besoin un double contrôle

- * La responsable périscolaire est positionnée dans le préau de l'école près du visiophone, qu'elle actionne à l'entrée et à la sortie côté cour des parents. Aucun parent ni enfants ne peut sortir de l'école côté cour tant que celle-ci ne valide pas l'ouverture de la porte. Par contre pour la porte principale de l'école, ce sont les parents qui l'ouvrent pour sortir. Chaque soir un animateur est positionné devant cette porte pour assurer la sécurité.

- Limiter autant que possible le « stationnement » d'adultes dans les locaux, a fortiori dans les halls ou lieux de passage servant également de salles d'activités

- * Un affichage sera mis en place en direction des parents pour éviter leur stationnement dans l'école.

- Vérifier que toute personne venant chercher un enfant a une autorisation écrite pour cela, et demander, lors du premier passage, une pièce officielle permettant d'attester de son identité

- Faire signer le registre de départ à toute personne venant chercher un ou plusieurs enfants, en précisant l'horaire exact (à raison d'une signature par enfant).
- Toujours privilégier la sécurité des enfants aux demandes éventuelles de recherche d'un vêtement, d'un sac etc.

Une **attention particulière** est apportée au déroulé précis et à la clarification des responsabilités de chacun lors des **moments de transition**, dans lesquels les enjeux de sécurité sont d'autant plus importants.

PRESENTATION DES MODALITES SPECIFIQUES D'ACCUEIL

Ce protocole présente les modalités concrètes d'organisation permettant de répondre aux orientations précédentes. Il vient en complément du projet pédagogique de chaque accueil.

I - MATIN

A. Accueil et arrivée des enfants

Ouverture côté cour : 7h25/8h40 à l'aide d'un visiophone.

Accueil périscolaire dans la salle périscolaire avec 2 animatrices.

Les animatrices installent leur salle avant l'ouverture pour accueillir les enfants.

B. Organisation du temps et déplacements des enfants

Dans les ateliers : 1 seule salle est destinée à l'accueil, sans déplacement

Aux toilettes : la porte de la salle d'activités donnant sur les toilettes reste ouverte de façon à ce que l'enfant puisse y aller seul sous la surveillance de l'animateur.

C. Restitution des enfants

Horaire : A 8h30 une animatrice accompagne les enfants à l'entrée principale de l'école pour les classes de petits et petits moyens et les remet aux enseignantes.

Et l'autre animatrice accompagne les enfants de la classe des moyens -grands et grands à l'entrée située côté cours. Les animatrices restent jusqu'à 8h40 à l'école pour répondre à d'éventuelles questions des parents.

II - Pause méridienne

A. Accueil et arrivée des enfants

Chaque animatrice est référente d'une classe, dont elle récupère tous les enfants à la porte.

Pour les petits, 2 animatrices et 2 ATSEM les prennent en charge et les dirigent vers les toilettes puis le réfectoire. Ensuite une des deux animatrices se détachent pour rejoindre le groupe des moyens -grands.

B. Organisation du temps

1 animatrice, 2 ATSEM prennent en charge les petits qui mangent au premier service ainsi qu'1 animatrice qui s'occupe d'un enfant porteur de handicap et qui récupère huit enfants volontaires de moyenne et grande section pour déjeuner au 1^{er} service.

3 animatrices prennent en charge les moyens/grands qu'elles dirigent vers la salle de motricité (préau) afin de leur proposer les activités.

C. Déplacement des enfants :

Dans le réfectoire : Les petits se placent dans le réfectoire du bas et les quelques moyens-grands mangent dans le réfectoire du haut. Les enfants se placent où ils veulent. Ils peuvent aller chercher le pain et l'eau seul. Ce sont les seuls déplacements en autonomie qu'ils font dans le réfectoire.

Dans les ateliers : Les enfants sont répartis selon les activités dans les salles. Les portes sont fermées. Il n'y a pas de changement d'activités.

Aux toilettes : Les enfants ont accès aux toilettes de la salle de motricité ainsi que de la salle périscolaire. Ils s'y rendent seuls pour les plus grands sous la surveillance d'une animatrice, l'adulte étant toujours à proximité. Quant aux petits ils sont toujours accompagnés

D. Restitution des enfants

- À 13h30 les enfants sont dirigés vers la cour avec leurs animatrices en attendant le relai des enseignantes. En cas de pluie, ils sont tous dirigés vers la salle de motricité.

III - SOIR

A. Accueil et arrivée des enfants

À 16H30, chaque animatrice est référente d'une classe, les récupèrent, font l'appel avec une liste pré remplie le matin par les enseignantes et vérifient les présences.

Passage aux toilettes par groupe.

Les enfants se rendent au réfectoire accompagné de leurs animatrices.

B. Organisation du temps

Au goûter les enfants s'installent où ils le souhaitent.

A la fin du goûter les enfants se lèvent par table avec une animatrice.

Passage aux toilettes par petit groupe.

Les enfants sont conduits dans la salle de motricité où les animatrices présentent les ateliers et font les listes d'activités.

À 17h05, les enfants sont répartis en atelier dans les différentes salles

Les animatrices sont en binôme, autant que possible.

C. Déplacements des enfants

Dans les ateliers : Les enfants sont :

Soit dans la salle d'activité périscolaire avec 2 animatrices.

Soit dans le préau accompagné par une animatrice.

Soit dans la salle périscolaire communicante avec le préau avec une animatrice.

Les enfants peuvent se déplacer seuls de la salle périscolaire (communicante) au préau, tout en prévenant les animatrices. Cependant les enfants en activité dans la salle périscolaire ne peuvent pas quitter la salle seuls.

Aux toilettes : les enfants vont aux toilettes seuls dans le couloir à côté de la salle d'activité ou dans le préau devant la table d'accueil de la directrice périscolaire. Elles veillent à ce que les enfants ne se retrouvent pas à plusieurs aux toilettes. Les petits sont accompagnés systématiquement par les

D. Restitution des enfants :

Ouverture aux familles : 17h15

La directrice périscolaire se trouve à l'accueil devant les portes battantes pour accueillir les parents et répondre à d'éventuelles questions.

Elle ouvre la porte à l'aide d'un interphone, qui lui permet de visualiser les parents qui rentrent dans l'école. Un mot de rappel est installé à la porte de manière à responsabiliser les personnes sur le fait de bien vérifier la fermeture de la porte derrière leur passage.

Seule une porte battante est ouverte pour limiter le passage et assurer la sécurité des enfants.

Pour plus de sécurité nous avons fait le choix de ne pas laisser rentrer les parents dans la structure, seulement jusqu'aux portes battantes afin qu'ils ne stagnent pas dans l'école. De plus le plan Vigipirate est toujours d'actualité.

Lorsque l'enfant part à partir de 17h15, la directrice périscolaire appelle l'enfant si celui-ci se trouve dans le préau, sinon elle doit contacter les animatrices par talkie-walkie pour que ces dernières puissent emmener l'enfant à l'accueil.

- Lorsque les parents récupèrent leurs enfants, ils doivent signer le cahier d'émargement avec indication de l'heure de sortie. Afin de s'assurer que les enfants soient bien partis, la directrice périscolaire fait une double vérification en cochant les enfants sur les listes d'activités remises par les animatrices. Quant à elles gardent un double de la liste.
- Si une personne non connue du responsable se présente pour récupérer un enfant, une autorisation écrite aura été transmise par la famille au préalable. Aucune autorisation ne peut émaner de la personne qui se présente. Si un tel cas se présente, le responsable contacte la famille et demande confirmation. D'autre part, si une personne se présente sans aucune autorisation, le responsable contacte la famille et fait une demande immédiate de recevoir l'autorisation par mail ou SMS. Avant de restituer l'enfant à la personne exceptionnellement autorisée, une pièce d'identité lui est impérativement demandée.